

Préparation de la prochaine négociation

Comme vous le savez, notre convention collective vient à échéance le 31 mai 2007. Lors du Conseil syndical du 15 décembre 2005, les déléguées et délégués ont voté la création du Comité de préparation à la négociation de la convention collective 2007-20XX (CPNCC). Le mandat du comité consiste essentiellement à préparer le cahier de demandes du SPUL en vue de sa présentation et de son adoption au Conseil syndical, puis de sa présentation à la partie patronale. Le CPNCC est composé de Marcel Aubert (faculté de théologie et de sciences religieuses), Jacques Mercier (département des relations industrielles), Antoine Gautier (département d'opérations et systèmes de décision), Christian Vadeboncoeur (département de biochimie et de microbiologie) et de Chantal Leclerc (département des fondements et pratiques en éducation) qui a été élue lors du Conseil syndical du 17 février 2006. Le mandat du comité se termine à la fin février 2007.

Le CPNCC a d'abord procédé, au cours de l'hiver 2006, à un sondage éclair auprès des membres dans le but d'identifier un certain nombre de points qui pourraient faire partie de nos demandes. Le comité a par la suite procédé à un examen approfondi de chaque chapitre de la convention collective actuelle. Cette phase des travaux est en voie d'être complétée.

Parallèlement à ces travaux, le CPNCC et le Comité exécutif du SPUL ont effectué, en novembre 2006, une tournée du campus afin de vérifier avec les membres les problèmes soulevés par l'application de la convention collective actuelle et de connaître leur perception

des enjeux sur lesquels devrait porter la prochaine négociation.

Quatre rencontres ont été tenues à différents endroits sur le campus entre le 7 et le 23 novembre 2006. Voici, en résumé, les points les plus souvent abordés par les professeures et professeurs présents à ces rencontres.

- Plusieurs membres ont soulevé la question de l'aspect non concurrentiel de nos échelles salariales et de l'importance d'arrimer nos salaires avec ceux des grandes universités canadiennes comme l'a fait l'Université de Montréal.
- Des inquiétudes ont également été exprimées sur le taux de renouvellement du corps professoral, les départs et démissions de collègues et l'accroissement notable de la charge de travail. Les collègues estiment avoir besoin d'être appuyés par des ressources beaucoup plus nombreuses, notamment pour l'application de nouvelles tâches dont l'enseignement à distance.
- Toujours en rapport avec la surcharge de travail, des collègues ont souligné les difficultés de concilier le travail et la vie familiale.
- Enfin, d'autres éléments souhaités ont été mentionnés lors de ces rencontres, notamment :
 - les montants forfaitaires pour la retraite anticipée,
 - le pouvoir réel des assemblées d'unité dans l'embauche de professeures et professeurs titulaires d'une chaire de recherche,
 - la propriété intellectuelle.

Les enjeux identifiés par les membres lors de cette tournée permettront au Comité de préparation à la négociation de la convention collective et au Comité exécutif du SPUL de terminer le projet de convention collective, lequel sera soumis au Conseil syndical dès février 2007. Mentionnons que le 17 novembre 2006, le Conseil syndical a élu les membres du Comité de négociation. Ce comité est formé de : Esther Déom (département des relations industrielles), Daniel Coulombe (département des sciences comptables) et Christian Vadeboncoeur (biochimie et microbiologie). Depuis le 5 janvier 2007, Esther Déom et Daniel Coulombe participent aux travaux du CPNCC.

Pour assurer un dénouement rapide des pourparlers à la table de négociation, le Comité exécutif du SPUL a présenté, au Conseil syndical du 17 novembre 2006,

un projet de lettre d'entente concernant le déroulement des prochaines négociations. Ce projet prévoit notamment que les négociations débiteront dans la semaine du 25 mars 2007, qu'il y aura des rencontres hebdomadaires entre les parties et que la présentation du projet de convention collective 2007-20XX, par chaque partie, se fera dans les deux semaines suivant le début de la négociation.

La partie patronale, qui a été saisie de cette lettre d'entente le 9 novembre 2006, n'a pas encore informé le SPUL quant à son intention d'y donner suite. Le Comité exécutif du SPUL souhaite vivement que la partie patronale signe ce protocole, donnant ainsi un signal clair de sa volonté d'initier rapidement et de poursuivre à un rythme régulier la négociation de la prochaine convention collective.



**Un prochain *SPULTIN* portera sur
les échelles de salaires
des professeures et professeurs
de l'Université Laval.**

Le *SPULTIN* est publié par le Comité exécutif du Syndicat des professeurs et professeures de l'Université Laval

John G. Kingma, président
Louise Beaulac-Baillargeon, vice-présidente
Marcel R. Boulay, trésorier
Yvan Comeau, secrétaire
Yves Lacouture, vice-président
Christian Vadeboncoeur, vice-président

Le SPUL
Plus de 30 ans de collégialité, de solidarité et d'équité

Pavillon Alphonse-Desjardins, bureau 3339
Téléphone : **656-2955** Télécopieur : 656-5377
Courriel : spul@spul.ulaval.ca
Sur la toile : www.spul.ulaval.ca

Nos bureaux sont ouverts du lundi au jeudi
de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 17 h
et le vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30